

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Département du Finistère,
Arrondissement de MORLAIX,
Canton de LANDIVISIAU,
Commune de LANDIVISIAU.

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 21 octobre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 29

Par suite d'une convocation en date du 14 octobre 2016, les membres composant le Conseil municipal de Landivisiau se sont réunis en mairie, le vendredi 21 octobre 2016, à 19 heures, sous la présidence de Madame Laurence CLAISSE, Maire.

Sont présents : Mme CLAISSE, M. MICHEL, Mme LE BERRE, M. SALIOU, Mme QUEOURON, M. MORRY, Mme PORTAILLER, Mme MORIZUR, Mme APPRIOU, M. DERRIEN, Mme L'AMINOT, M. JEZEQUEL, Mme BOSC, M. YVEN, M. LE BRAS, Mme AUFFRET, M. BALANANT, M. BILLON, M. KERRIEN, Mme LAIZET, M. POULIQUEN, Mme BETON, Mme LARVOR, Mme BLEAS, M. PHELIPPOT.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration :

M. PERVES, Adjoint au Maire, a donné procuration à Mme CLAISSE, Maire,
Mme BLEAS K., Conseillère municipale, a donné procuration à M. MICHEL, Adjoint au Maire,
Mme MARTIN, Conseillère municipale, a donné procuration à Mme PORTAILLER, Adjoint au Maire,
M. TURLAN, Conseiller municipal, a donné procuration à M. KERRIEN, Conseiller municipal.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil municipal.

Monsieur Roger DERRIEN, Conseiller municipal, est nommé pour remplir cette fonction.